

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Arrêté du 23 octobre 2017 modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR : TERL1729583A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre de la cohésion des territoires et du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, en date du 23 octobre 2017, est nommé membre de la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 au titre :

- d'un des représentants du ministère chargé de la construction, M. Thomas WELSCH, en remplacement de M. Romain BORDIER ;
- de suppléant d'un des représentants du ministère chargé de la construction, Mme Audrey ARIAPOUTRI, en remplacement de M. Romain BRIET ;
- d'un représentant des maîtres d'ouvrage public, M. Patrick PEPOSI, en remplacement de M. Raphael BESOZZI.